



Lettre d'information N°40 - 9 novembre 2023

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

2 milliards d'euros pour « un PGE agricole » : Le ministère de l'Agriculture mobilise deux milliards d'euros pour alimenter un fonds afin de garantir les prêts contractés par les exploitants agricoles. [*En savoir plus*](#)

Dégâts agricoles liés aux tempêtes : Après le passage des tempêtes Ciaran et Domingos sur de nombreux départements de plusieurs régions françaises, le ministère de l'Agriculture prévoit l'ouverture de plusieurs mesures. [*En savoir plus*](#)

Dans le reste de l'actualité

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Un arrêté du 27 octobre 2023 paru au Journal officiel du 3 novembre 2023 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [*En savoir plus*](#)

LFSS 2024 : Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 est considéré comme adopté en première lecture par l'Assemblée nationale en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. [*En savoir plus*](#)

Dé-densification du vignoble bordelais : Le dispositif d'arrachage sanitaire de vignes en Gironde pour lutter contre la flavescence dorée en dé-densifiant le vignoble bordelais a été approuvé par la Commission européenne, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture. Le guichet de demande d'aides à l'arrachage devrait ouvrir prochainement. [*En savoir plus*](#)

Restriction de l'usage de l'eau : Face à une situation exceptionnelle qui a conduit à des mesures de restriction de l'usage de l'eau à des fins professionnelles dans le département des Pyrénées-Orientales en 2023, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture a annoncé la mobilisation de la réserve de crise agricole européenne à hauteur de 6 millions d'euros. [*En savoir plus*](#)